



Centre de documentation

Formulaire et règlements

Livres, revues et matériels audiovisuels

1. Remplissez le formulaire (maximum de 4 documents à la fois).

Date _____	Date de retour prévue _____	Montant du dépôt _____
Nom de l'emprunteur _____		
Nom de l'organisme (optionnel) _____		
Adresse, ville, province et code postal _____		
Téléphone (____) _____		
Télécopieur (____) _____		
Adresse courriel _____		
Documents demandés		
Cotes	- Titres abrégés	
_____	- _____	
_____	- _____	
_____	- _____	
_____	- _____	

2. Lisez les règlements

Notez que l'emprunt et le retour se font uniquement en personne. Toutefois, pour les gens de l'extérieur de la région métropolitaine, le service postal « Livres de bibliothèque Port de retour payé » est disponible pour les livres et les revues tandis que pour le matériel audiovisuel, le retour est à la charge de l'emprunteur. Une enveloppe matelassée est obligatoire pour le retour postal des documents. À noter que la réservation téléphonique est conseillée.

Dépôt et tarif

Le service de prêt du Centre de documentation est gratuit. Toutefois, toute personne désirant emprunter un ou des documents doit laisser un dépôt sous forme d'argent comptant ou de chèque au nom de la **Fédération québécoise de l'autisme**. Il est entendu que dès le retour des documents empruntés, votre dépôt vous sera remis. Tarification : 20,00\$ pour chaque livre, revue, vidéocassette, CD ou DVD.

Durée de l'emprunt

Période de 2 semaines pour les personnes de la région montréalaise;

Période de 3 semaines pour les personnes de l'extérieur de Montréal.

* Prolongation : il y a possibilité de prolonger d'une semaine la période d'emprunt à condition que le document ne soit pas réservé par un autre usager. Pour se faire, vous devez communiquer avec la réception au **514 270.7386**. Amende 1,00 \$ par jour de retard.

3. Signez l'engagement

J'ai lu les règlements et accepte en les modalités. Je m'engage à retourner les documents empruntés en bon état pour la date demandée. Toutefois, si je retourne les documents après cette date, je m'engage à payer l'amende. En cas de perte ou de bris, je m'engage à rembourser à la Fédération québécoise de l'autisme le prix intégral de la trousse empruntée plus les frais de remplacement.

Signature de l'emprunteur

Date

Fédération québécoise de l'autisme

65, de Castelnau Ouest – bureau 104, Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : 514 270.7386 ou 1 888 830.2833 • Télécopieur : 514 270.9261

Courriel du Centre de doc secretariatfga@contact.net • Site Internet www.autisme.qc.ca